

<p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> 	  <p>MASTER</p> <p>Mention : « Droit des Affaires »</p> <p><b>Droit Economique</b></p> <p>Responsable : Fabrice Siiriainen, Professeur</p>	<p>Année Universitaire 2020-2021</p> 
--	---	--

Master adossé au CREDECO (Centre de recherche en droit économique) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS GREDEG

### Présentation et objectifs

Le Master 2 « Droit économique » a pour objectif de former les étudiants au droit des activités économiques du fait d'acteurs privés ou publics. Les enseignements font ainsi délibérément appel au Droit Privé comme au Droit Public. Les champs d'études privilégient les matières juridiques liées à la vie économique, et plus particulièrement le droit de la concurrence, le droit de la distribution, le droit des contrats et le droit public économique.

Les axes privilégiés de la formation sont les suivants :

- Evolution sous toutes ses formes de l'appréhension juridique des activités économiques
- Adaptation de la pratique du droit aux activités et aux acteurs économiques
- Prise en compte par le juriste de l'analyse économique
- Internationalisation ou globalisation du droit

### Insertion professionnelle

La formation a pour objectif de permettre à ses diplômés d'accéder à des postes de haut niveau ou à une qualification poussée dans toutes les carrières du droit économique et des affaires (recherche et enseignement, magistrats, avocats, conseils, juristes d'entreprise, administration économique, responsables d'organismes professionnels).

### Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Droit économique » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit.

**Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit des affaires de Nice (e-candidat).**

**Étudiants du M1 droit des affaires de Nice :** après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 25 étudiants.

### Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Renseignement auprès d'ASURE Formation Tel. + 33 (0)4.89.15.21.55 - Web : [univ-cotedazur.fr/asure](http://univ-cotedazur.fr/asure)

### Préparer le Master en Alternance

Il est possible de préparer ce Master en alternance (1 semaine en entreprise/ 1 semaine à l'Université), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Les acquis universitaires seront ainsi enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès de Mme Sabrina SILVI, responsable Service Alternance et Relations Entreprise. Tél. +33(0)4.89.15.25.56 - Courriel : [sabrina.SILVI@univ-cotedazur.fr](mailto:sabrina.SILVI@univ-cotedazur.fr)

Web : <http://univ-cotedazur.fr/faculte-de-droit-et-science-politique/ALTERNANCE/Nos%20formations%20en%20alternance>

## Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques (avec des séminaires mutualisés avec d'autres spécialités de la mention affaires), dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de **septembre au mois de mars**. Un **stage ou un mémoire de recherche** soutenu en juillet ou septembre vient compléter la formation.

### Programme des études (sous réserve de modifications) de septembre à fin mars :

#### SEMESTRE 3

Description de la formation	Heures d'ensgt.	Enseignant	Coef.
<b>UE1 - Fondamentaux du droit économique</b>	<b>6 ects</b>		
Droit international économique	20	J.B Racine, Professeur UCA	1
Droit public économique	20	L. Vidal (MCF HDR Paris 1)	1
<b>UE2 - Impact économique du droit</b>	<b>3 ects</b>		
Analyse économique du droit	20	F. Marty (CR CNRS)	1
<b>UE3 - Contrats et droit économique</b>	<b>6 ects</b>		
Droit des contrats	20	E. Mouial, Professeur UCA	1
Technique contractuelle*	20	V. Hauret / E. Medina	1
<b>UE4 - Santé, sécurité et gestion de la qualité</b>	<b>6 ects</b>		
Droit de la distribution*	20	E. Mouial, Professeur UCA	1
Droit de la concurrence*	20	P. Reis, MCF HDR UCA	1
<b>UE5 - Contentieux</b>	<b>6 ects</b>		
Contentieux économique et des affaires*	20	J.B Racine, Professeur UCA / H. Gharavi, Avocat	1
Anglais des affaires*	20	M. Peltier, MCF UCA	1
<b>UE6 - Matières de spécialisation - 2 aux choix</b>	<b>3 ects</b>		
Droit des investissements internationaux*	20	P. Saunier, Professeur UCA	1
Droit pénal des affaires	20	M. Dalloz, MCF UCA	1
Droit des risques technologiques et des ICPE*	20	P. Steichen, Professeur UCA	1
Droit et pratique de la protection des valeurs immatérielles de l'entreprise*	20	F. Siiriainen, Professeur UCA	1
Contrat du commerce international*	20	P. Mousseron Professeur Université de Montpellier ; Y. Larue, Avocat	1
Droit des assurances*	20	A. Trescases, MCF UCA	1
Droit des sociétés approfondi*	20	I. Parachkevova, Professeur UCA	1

**Total**

**220h**

**SEMESTRE 4**

Description de la formation	Heures d'ensgt.	Coef.
<b>UE7 - Projet professionnel et de recherche</b>	<b>30 ects</b>	
Stage en entreprise + mémoire ou mémoire de recherche		6
Culture générale de droit économique (conférences)*	20	1

**Total + 10h de Projet tutoré 250h**

\*Cours mutualisés mention droit économique

**Contrôle des connaissances**

Les cours de l'Unité 1 et Unité 2 donnent chacun lieu à un examen écrit d'une durée de 5 heures, noté sur 20.

Les Unités 3/4/5/6 font l'objet d'un contrôle continu.

Exception « Droit des risques technologiques et des ICPE » (U6) : contrôle continu et un contrôle terminal.

Chaque séminaire est noté sur 20.

Le mémoire ou le rapport de stage et sa soutenance ont un coefficient 6.

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte délivrance des ECTS attribués à chacune des composantes des Unités d'enseignement.

La compensation entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Il y a une seule session d'examen par an (absence de seconde session).

En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables à un examen ou une épreuve de contrôle continu, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.

Pour obtenir le grade de Master Droit Economique, les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement.

**Bonus « Sport et Engagement » facultatif**

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Le bonus sport est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre.

**Plagiat**

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

**Contact****Faculté de Droit et Science Politique**

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : [droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr](mailto:droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr)

Web : : <https://univ-cotedazur.fr> ou <http://unice.fr/faculte-de-droit-et-science-politique/presentation>